

AVIS PUBLIC



DEMANDES DE DÉMOLITION

Les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au *Règlement sur la démolition d'immeubles* (CA-24-215), le comité d'étude des demandes de démolition se réunira le 28 novembre 2022, à 18 h 30, à la Salle Espace citoyens (nes), au 800 Boulevard De Maisonneuve Est, afin de statuer sur des demandes de certificat d'autorisation de démolition relatives aux bâtiments portant les numéros :

- 2162, boulevard De Maisonneuve Est, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 7 étages comprenant 44 unités de logements et 12 cases de stationnements pour voiture au sous-sol;
- 1840, rue Frontenac, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages avec mezzanine comprenant 14 unités de logements au total et 14 stationnements intérieurs pour vélos;
- 1381-1385, rue Saint-Jacques, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages avec mezzanine comprenant 9 unités de logements au total et 9 stationnements extérieurs pour vélos;
- 2801, rue de Rouen, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages comprenant 12 chambres au total et des services communs.

Toute personne souhaitant s'opposer à l'une des demandes ci-haut mentionnées doit, au plus tard le 22 novembre 2022, faire parvenir une opposition motivée par courriel à l'adresse suivante : secretaire.arr-vmarie@ville.montreal.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

« Demande de démolition »
a/s de Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal
Arrondissement de Ville-Marie
800, boul. De Maisonneuve Est, 19^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

Toute opposition ou commentaire sera soumis au comité d'étude des demandes de démolition avant de rendre une décision.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2022

Le Secrétaire d'arrondissement,
Fredy Alzate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie